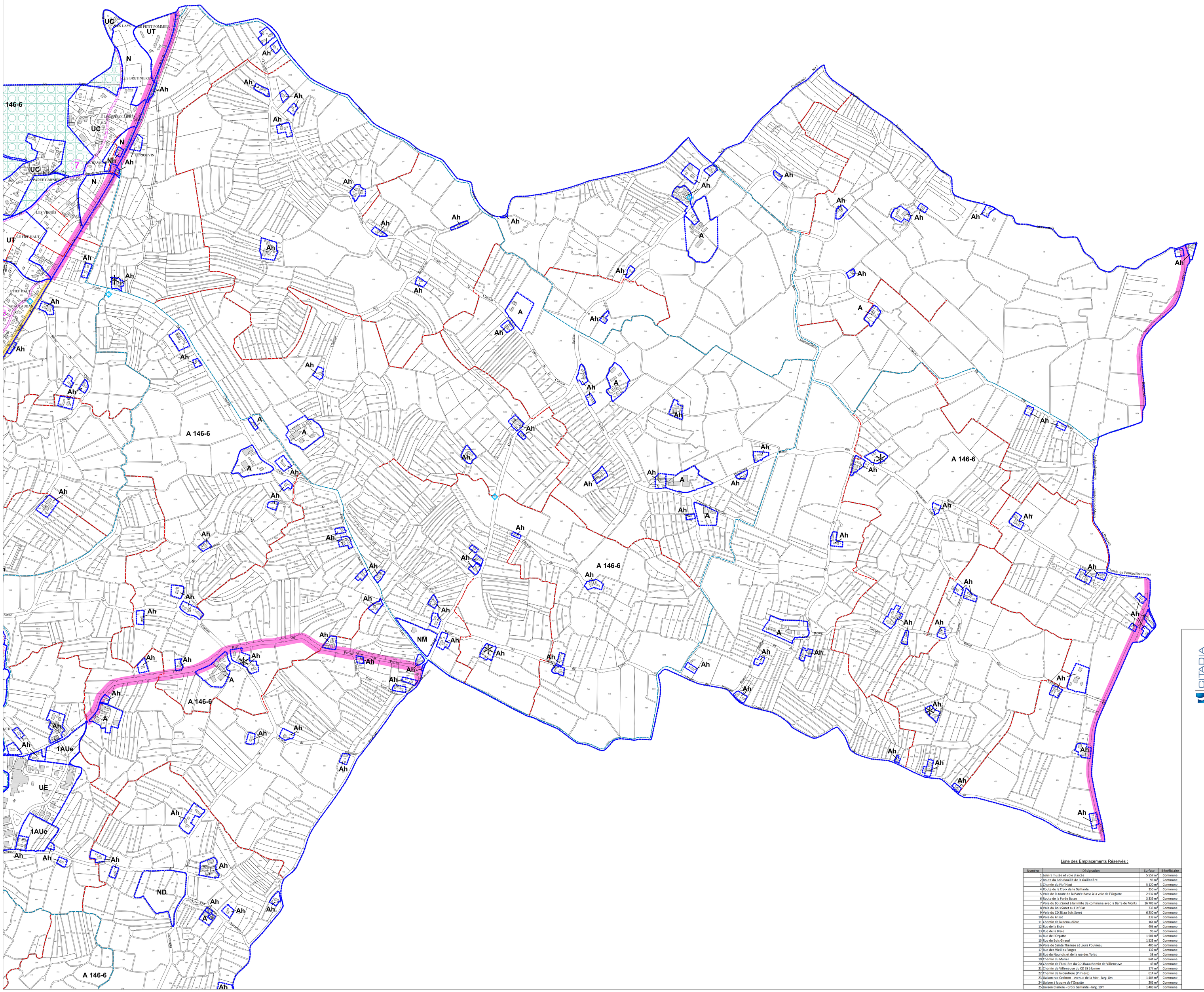

UA Zonage PLU

Risque de submersion marine : aléa fort

Espace Boisé Classé
art. L 130-1 du C.U.

Périmètre de protection de monuments historiques

Protections au titre de l'article L 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme :

- Bâtiments remarquables à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre patrimonial
- Petit patrimoine
- Quartier à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique
- Secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre écologique
- Zones humides

Emplacements Réservés

Linéaires commerciaux

Tronçon des Routes Départementales :

Hors agglomération en dehors des espaces urbanisés

Hors agglomération dans les espaces urbanisés

Réseau hydraulique de l'ASA des Marais de Monts - réseau primaire

Réseau hydraulique de l'ASA des Marais de Monts - réseau secondaire

Bâtiments agricoles, au sein de la zone agricole, qui, en raison de leur intérêt architectural ou patrimonial, peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'exploitation agricole. (Article R 123-12-2° du Code de l'Urbanisme)

Le Permis de Démolir s'applique sur l'ensemble du territoire communal

Liste des Emplacements Réservés :

Numéro	Désignation	Surface	Bénéficiaire
1	Loisirs musée et voie d'accès	5 557 m²	Commune
2	Route du Bois Bouillé de la Guillotière	95 m²	Commune
3	Chemin du Fief Haut	5 120 m²	Commune
4	Route de la Croix de la Gaillarde	350 m²	Commune
5	Voie de la route de la Panée Basse à la voie de l'Orgatte	2 537 m²	Commune
6	Route de la Panée Basse	3 339 m²	Commune
7	Voie du Bois Sonet à la limite de commune avec la Barre de Monts	16 708 m²	Commune
8	Voie du Bois Sonet au Fief Bas	735 m²	Commune
9	Voie du CD 38 au Bois Sonet	6 250 m²	Commune
10	Voie du Friiot	338 m²	Commune
11	Chemin de la Renaudière	361 m²	Commune
12	Rue de la Brée	495 m²	Commune
13	Rue de la Brée	96 m²	Commune
14	Rue de l'Orgatte	1 501 m²	Commune
15	Rue du Bois Giraud	1 523 m²	Commune
16	Voie de Sainte Thérese et Louis Pouvreau	406 m²	Commune
17	Rue des Vieilles Forges	132 m²	Commune
18	Rue du Nounois et de la rue des Yoles	58 m²	Commune
19	Chemin du Murier	844 m²	Commune
20	Chemin de l'Ecolière du CD 38 au chemin de Villeneuve	49 m²	Commune
21	Chemin de Villeneuve du CD 38 à la mer	177 m²	Commune
22	Chemin de la Gautière (Plinière)	624 m²	Commune
23	Liaison rue Cerbron - avenue de la Mer - larg. 8m	1 425 m²	Commune
24	Liaison à la zone de l'Orgatte	205 m²	Commune
25	Liaison Clairière - Croix Gaillarde - larg. 10m	1 488 m²	Commune

CITADIA

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]

Département de la Vendée (85)

Commune de Notre-Dame-de-Monts

PLAN LOCAL D'URBANISME

4b Documents graphiques

Zonage PLU - Plan Est

Échelle : 1 / 5 000

	Prescription	*Arrêt*	*Approbation*
Elaboration			16.12.1981
Modification n°1			11.10.1988
Mise à jour n°1			12.12.1989
Révision n°1			03.02.2000
Modifications n°2, 3 et 4			2001, 2004 et 2011
Révision n°2 (PLU)	12.06.2008	23.04.2013	04.03.2014

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du : 04.03.2014